



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 15 SEPTEMBRE 2020, A 20 HEURES A SAINT MIHIEL

Nombre de membre dont le Conseil Syndical doit être composé : 20

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 20

L'an deux mil vingt, le 15 septembre, les membres du Conseil Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Cœur de Lorraine, élus par les conseils communautaires des communautés de communes membres, se sont réunis dans la salle des AVRILS de la Communauté de Communes du Sammiellois sur la convocation qui leur a été adressée par le Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Cœur de Lorraine, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.

Etaient présents :

M. ALEXANDRE Didier	Mme AUBRY Martine
M. COCHET Xavier	M. DENOYELLE Sylvain
M. JACQUEMIN Lionel	M. JOYEUX Laurent
Mme KAMPMANN Erna	Mme KLEIN Dania
M. MESOT Régis	M. MOREAU Michel
M. MOUSSA Dominique	M. PALIN Laurent
M. PIERSON Xavier	M. PLANTAGENET Lionel
Mme TONNER Marie-Christine	M. VUILLAUME François
M. ZINGERLE Jean-Claude	Mme DECHEPPE Mathilde (suppléante avec voix délibérante)
M. GRUNBLATT Jean-Paul (suppléant avec voix délibérante)	Mme LHOTTE SIDOLI Sandrine (suppléante avec voix délibérante)
Mme LINARD Lidwine (suppléante)	Mme MANGIN Chantal (suppléante)
M. CAMUS Marc (délégué communautaire)	M. CHABUSSON Jean-Pierre (délégué communautaire)

Etaient excusés :

Mme DEGOUTIN Lysiane	Mme GEORGE Marie-Cécile
Mme SION D'ETTORE Louise	Mme BEIREINS Odile
M. PICHAVANT Pascal	

Etaient absents :

M. BRENEUR Robert	Mme CORCELLUT Anne
M. DANY Jean-Luc	M. DOLADILLE Michel
M. DUPOMMIER Jean-Paul	M. KLEIN Joël
M. LEGRAND Franck	M. PANCHER Jean
M. PIERRE Jean-Luc	M. RENAUDIN Bernard
M. ROCQUIN Denis	M. VALLOIR Jean-François
M. WEISS Christian	

Étaient présents également :

Mme Laura DAUMAS, chargée de mission du PETR Coeur de Lorraine,

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Syndical du 02 mars 2020
3. Installation du Conseil syndical
4. Vote des délibérations :
 - Délibération n°2020/6 : Election du Président
 - Délibération n°2020/7 : Détermination du nombre de Vice-président(s)
 - Délibération n°2020/8 : Election du ou des Vice-présidents
 - Délibération n°2020/9 : Election des membres du Bureau
 - Délibération n°2020/10 : Constitution de la commission d'appel d'offres

- Délibération n° 2020/11 : Adhésion à Citoyens et Territoire et l'ANPP année 2020
- Délibération n° 2020/12 : Adhésion au CLER année 2020
- Délibération n° 2020/13 : Adhésion à Lorraine Energie Renouvelable
- Délibération n° 2020/14 : Conseil de développement - nouvelle candidature
- Délibération n° 2020/15 : Désignation des représentants à la CDESI

5. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte sous la présidence de Mr DENOYELLE à 20h20.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme DECHEPPE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, qu'elle a accepté.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil syndical du 02 mars 2020

Il est ensuite procédé à l'approbation du procès-verbal de la séance précédente du 02 mars 2020, qui est adopté à l'unanimité.

3. Installation du Conseil syndical

M. VUILLAUME prend la présidence de la séance en qualité de doyen d'âge.

Deux assesseurs sont désignés :

- M. ZINGERLE
- M. JOYEUX

4. Vote des délibérations :

Délibération n°2020/6 : Election du Président

M. VUILLAUME invite les candidats à se faire connaître. M. DENOYELLE et M. PIERSON sont candidats. Chacun des candidats se présente. Il est ensuite passé au vote à bulletin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 20
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 20
- Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

- Monsieur DENOYELLE Sylvain : 8 voix
- Monsieur PIERSON Xavier : 12 voix

Monsieur PIERSON Xavier, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été installé.

Monsieur PIERSON Xavier a déclaré accepter d'exercer cette fonction et assure la présidence du Conseil Syndical.

Délibération n°2020/7 : Détermination du nombre de Vice-président(s)

M. PIERSON propose de conserver le nombre de trois vice-présidents.

Il est passé au vote à main levée. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2020/8 : Election du ou des Vice-présidents

Les élections sont réalisées à bulletin secret.

1er Vice-Président :

Candidat(s) : Monsieur DENOYELLE Sylvain

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 20
- Bulletins blancs ou nuls : 3

- Suffrages exprimés : 17
 - Majorité absolue : 11
- Ont obtenu :
- Monsieur DENOYELLE Sylvain : 17 voix

Monsieur DENOYELLE Sylvain, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1er Vice-Président.
Monsieur DENOYELLE Sylvain a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

2ème Vice-Président :

Candidat(s) : Monsieur MESOT Régis

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 20
 - Bulletins blancs ou nuls : 2
 - Suffrages exprimés : 18
 - Majorité absolue : 11
- Ont obtenu :
- Monsieur MESOT Régis : 18 voix

Monsieur MESOT Régis, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2ème Vice-Président.
Monsieur MESOT Régis a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

3ème Vice-Président :

Candidat(s) : Monsieur PALIN Laurent

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 20
 - Bulletins blancs ou nuls : 6
 - Suffrages exprimés : 14
 - Majorité absolue : 11
- Ont obtenu :
- Monsieur PALIN Laurent : 14 voix

Monsieur PALIN Laurent, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3ème Vice-Président.
Monsieur PALIN Laurent a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Délibération n°2020/9 : Election des membres du Bureau

Le bureau comporte neuf membres dont le Président et les vice-présidents, il en reste donc cinq membres à désigner.

Candidats : Madame TONNER Marie-Christine, Monsieur ZINGERLE Jean-Claude, Monsieur JOYEUX Laurent, Monsieur MOREAU Michel et Monsieur COCHET Xavier.

Il est passé au vote à main levée. Les candidats sont élus à l'unanimité.

Le conseil syndical déclare que le bureau du conseil syndical est composé comme suit :

Monsieur PIERSON Xavier
Monsieur DENOYELLE Sylvain
Monsieur MESOT Régis
Monsieur PALIN Laurent
Monsieur JOYEUX Laurent
Monsieur ZINGERLE Jean-Claude
Madame TONNER Marie-Christine
Monsieur COCHET Xavier
Monsieur MOREAU Michel

A l'issue de ces élections, M. PIERSON décide d'ajourner la séance.

La séance est donc levée à 21h30.